

89200 AVALLON
95 Rue de Lyon
8 Rue Claude Alliot
89700 TONNERRE

Tél. 03 86 34 55 05
Fax 03 86 31 66 25

Tél. 03 86 55 28 49
Fax 03 86 54 42 41

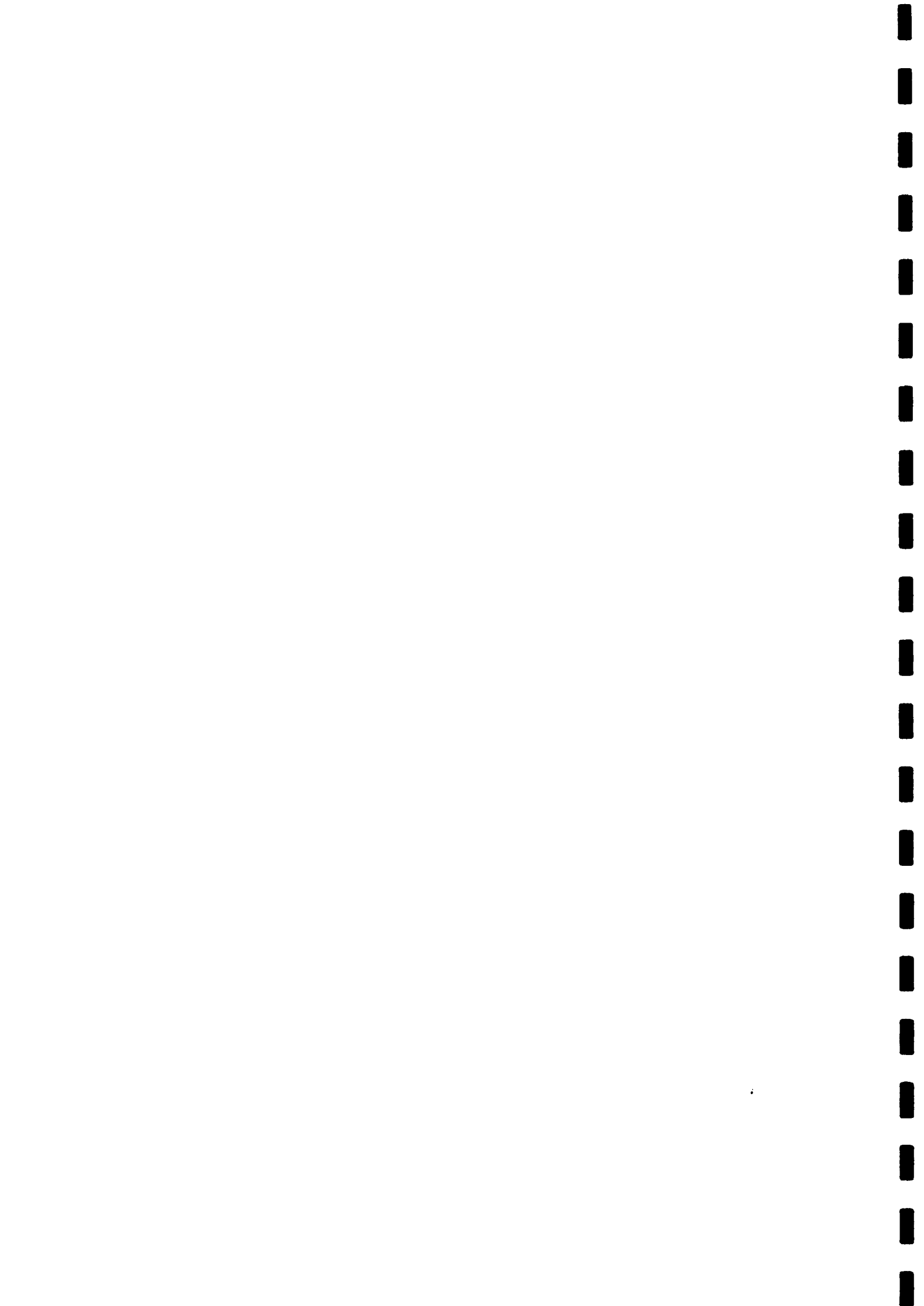
paupert@groupe-excel.fr

Jean-Luc PAUPERT
Expert Comptable Diplômé
Conseil Régional de BOURGOGNE - FRANCHE COMTE
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris
Expert près la Cour d'Appel de Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE BDO France
ABPR ILE DE FRANCE SA EN SARL**

**BDO France
ABPR ILE DE FRANCE**
SA au Capital de 1 842 875 euros
7 Rue du Parc de Clagny
78000 VERSAILLES

721336



BDO France - ABPR ILE DE FRANCE

SA au capital de 1 842 875 Euros

Siège social 7 Rue du Parc de Clagny – 78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE BDO France - ABPR ILE DE FRANCE SA EN SARL

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société BDO France - ABPR ILE DE France et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport en vue de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Avallon,
Le 11 Septembre 2009



Jean Luc PAUPERT
*Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de la Compagnie
Régionale de Paris*

